B21 - PANNEAU DE CHANTIER À FLÈCHE PIVOTANTE
Référence : 02567

RESUME

Le panneau de signalisation B21 est un panneau qui oblige les usagers à prendre une certaine direction. Notre modèle dispose d'une flèche rotative et d'un support en acier.

Les points forts :

- Production française
- Manipulation simple et sécurisée
- Robuste
- Mise en œuvre express
- Support en acier inclus

DECLINAISONS

Taille	Classe
Petite (Diamètre 650 mm)	Classe 1 (T1)
Petite (Diamètre 650 mm)	Classe 2 (HIP)
Normale (Diamètre 850 mm)	Classe 1 (T1)
Normale (Diamètre 850 mm)	Classe 2 (HIP)

DESCRIPTION

Description du panneau temporaire de direction B21 à flèche pivotante

Le panneau B21 est un panneau de signalisation d'obligation. Il est rond avec un fond bleu et un bord blanc en son centre se trouve une flèche directionnelle elle aussi blanche.

Le panneau B21 oblige les utilisateurs de la route à suivre la

direction qu'il indique.

Le panneau de signalisation B21, grâce à sa flèche tournante, permet de remplir le rôle de 4 panneaux temporaires différents :

- Le panneau BK21-1 obligation de tourner à droite
- Le panneau BK21-2 obligation de tourner à gauche
- Le panneau BK21A1 obligation de contourner par la droite
- Le panneau BK21A2 obligation de contourner par la gauche

Le panneau routier B21 est en acier et est fourni avec un pied dépendant. Il s'installe très facilement sur la chaussée. Attention cependant, le panneau B21 doit être lesté avec 36 kg à l'avant et 18 kg à l'arrière. Pour en savoir plus sur nos sacs de lestage rendez-vous ici.

Allez plus loin avec le Panneau de chantier B21 avec flèche rotative

La convention de Vienne et le code de la route encadrent la réglementation des panneaux de police.

Selon le code de la route, un panneau de signalisation doit être facilement reconnaissable et lisible par tous.

Pour cela, le panneau doit être installé à minimum 0,60 mètre avant l'obligation quand il est hors agglomération et à 0,40 mètre s'il est en agglomération.

Un panneau de signalisation de type obligation peut :

- Indiquer une direction ou une vitesse maximum
- Désigner des usagers

Caractéristiques panneau temporaire de direction

muni d'une flèche orientable

Les classes :

- La classe 1 : Les panneaux de cette classe ont une visibilité qui s'étend jusqu'à 100 mètres uniquement. Dans certains cas, cette performance n'est pas suffisante.
- La classe 2 : Les panneaux de cette classe ont une visibilité qui peut atteindre 250 mètres. C'est la classe la plus utilisée sur les routes de France.

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article "Choisir la classe d'un panneau".

Les tailles :

- Normale : 650 mm
- Grande : 850 mm